

## CACES R486 CATÉGORIES B [INITIALE]

**Public visé :** Salariés d'entreprise  
Demandeurs d'emploi  
Particuliers

- Présentiel       Blended-learning  
 Distanciel       E-learning

**Pré-requis :**  
Aucun

**FORMACODE 31795**

### ● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Conduire une PEMP dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel
- Intégrer les règles de sécurité dans la conduite de la PEMP conformément au Référentiel du CACES® R486 Cat B
- Accéder à des emplacements et évoluer en hauteur en sécurité en utilisant une PEMP
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite de la machine

**21**  
Heures

### ● PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Règlementation R486 - Catégorie B

#### THÉORIE [7,00 H]

- Qu'est-ce qu'une PEMP ?
- Textes de référence
- Classification des PEMP
- Risques à considérer pendant l'utilisation des PEMP
- Comment éviter ces risques
- Les gestes de commandement
- Dispositifs de sécurité
- Vérification de l'appareil
- Consignes de sécurité aux conducteurs, charges nominales/stabilité
- Les documents de suivi

#### PRATIQUE [7,00 H]

- Conduite d'une PEMP selon la /les catégorie(s) demandée(s)
- Prise en compte de l'élévateur
- Connaissances de l'élévateur
- Consignes de sécurité au sol
- Consigne de sécurité élevée
- Contrôles de l'environnement d'évolution
- Conduite de l'élévateur
- Garage de l'élévateur

#### ÉVALUATION [7,00 H]

## ● MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

**Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun :** les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

**Matériels sur place :** télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres, matériel adapté à la formation

**Support de formation :** remis à chaque participant en début de session

## ● QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

## ● DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION

**Pour l'entreprise :**

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

**Pour le stagiaire :**

Attestation de fin de formation & Permis CACES

## ● MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite de PEMP sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R486 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.

La délivrance du CACES permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié, sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Selon la Recommandation R486, le renouvellement du CACES® est obligatoire avec une périodicité de 5 ans.

## ● ACCÈS À LA FORMATION

- **EPI obligatoires : chaussures de sécurité, casque jugulaire, gants, gilet haute visibilité, harnais de sécurité**
- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 6 maximum
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra sur devis
- Accessibilité handicap : contacter notre [Référente Handicap](#)
- Tarifs consultables sur notre site internet

## ● ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- Insertion durable en emploi
- Harnais et prévention des chutes
- Gestes et postures



### NOUS CONTACTER :

02 42 67 02 27  
contact@formapro-proprete.fr  
www.formapro-proprete.fr

### RÉFÉRENTE HANDICAP :

Laetitia PIERRE  
laetitia@formapro-proprete.fr  
02 42 67 02 27 - Choix n°5

## CACES R486 CATÉGORIES B [RECYCLAGE]

**Public visé :** Salariés d'entreprise  
Demandeurs d'emploi  
Particuliers

- Présentiel  Blended-learning  
 Distanciel  E-learning

**Pré-requis :**  
Avoir suivi la formation  
initiale CACES R486  
[Cat. B]

**FORMACODE 31795**

### ● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Conduire une PEMP dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel
- Intégrer les règles de sécurité dans la conduite de la PEMP conformément au Référentiel du CACES® R486 Cat B
- Accéder à des emplacements et évoluer en hauteur en sécurité en utilisant une PEMP
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite de la machine

**14**  
Heures

### ● PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Règlementation R486 - Catégorie B

#### THÉORIE [3,50 H]

- Qu'est-ce qu'une PEMP ?
- Textes de référence
- Classification des PEMP
- Risques à considérer pendant l'utilisation des PEMP
- Comment éviter ces risques
- Les gestes de commandement
- Dispositifs de sécurité
- Vérification de l'appareil
- Consignes de sécurité aux conducteurs, charges nominales/stabilité
- Les documents de suivi

#### PRATIQUE [3,50 H]

- Conduite d'une PEMP selon la /les catégorie(s) demandée(s)
- Prise en compte de l'élève
- Connaissances de l'élève
- Consignes de sécurité au sol
- Consigne de sécurité élevée
- Contrôles de l'environnement d'évolution
- Conduite de l'élève
- Garage de l'élève

#### ÉVALUATION [7,00 H]

## ● MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

**Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun :** les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

**Matériels sur place :** télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres, matériel adapté à la formation

**Support de formation :** remis à chaque participant en début de session

## ● QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

## ● DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION

**Pour l'entreprise :**

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

**Pour le stagiaire :**

Attestation de fin de formation & Permis CACES

## ● MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite de PEMP sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R486 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.

La délivrance du CACES permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié, sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Selon la Recommandation R486, le renouvellement du CACES® est obligatoire avec une périodicité de 5 ans.

## ● ACCÈS À LA FORMATION

- **EPI obligatoires :** chaussures de sécurité, casque jugulaire, gants, gilet haute visibilité, harnais de sécurité
- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 6 maximum
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra sur devis
- Accessibilité handicap : contacter notre [Référente Handicap](#)
- Tarifs consultables sur notre site internet

## ● ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- Insertion durable en emploi
- Harnais et prévention des chutes
- Gestes et postures



### NOUS CONTACTER :

02 42 67 02 27  
contact@formapro-proprete.fr  
www.formapro-proprete.fr

### RÉFÉRENTE HANDICAP :

Laetitia PIERRE  
laetitia@formapro-proprete.fr  
02 42 67 02 27 - Choix n°5